

Réf: Dossier N° 009565

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INFINIX CONSEIL » en abrégé « I.C »

Siège social Abidjan, Bingerville, Palma, Lot 41, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFINIX CONSEIL » en abrégé « I.C »

Objet : Conseil en systèmes et logiciels informatiques, Développement des nouvelles technologies de l'information et digitalisation, Intermédiation, Commerce général , Diverses prestations de services aux entreprises.

• Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le réalisation.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Palma, Lot 41, Ilot 1

Dirigeant(s) : M BEN HAMED KONE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04581 du 13/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29969/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

